



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FREGOUVILLE
DEPARTEMENT DU GERS

PV n° 5- 2024

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/09/2024

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le 23 septembre 2024 à 20 heures 30, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire de FREGOUVILLE

Date de convocation du conseil et affichage : 23/09/2024	Conseillers municipaux en exercice :11 Présents : 7 Votants :9
Date d'affichage de la liste de délibérations : 23/09/2024	

*Présents :

Mme Pascale CUVILLIER, M. Eric ARIES, M. Nicolas BAYONNE, M. Michel DALDOSSO, M. Jean-Claude DAROLLES, M. Charly DESSOLAS, M. Florian DUPOUX,

*Absents/excusés ayant donné procuration:

Mme Marlène ARIES donne pouvoir à M. Eric ARIES, M. Nicolas PERES donne pouvoir à M. Jean-Claude DAROLLES

*Excusés n'ayant pas donné procuration: Mme Cynthia PINAREL, M. Bernard CAUBET,

Secrétaire de séance : DUPOUX Florian



RAPPEL ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2024.
2. Délibération: fixation des attributions de compensation 2024.
3. Délibération: présentation du rapport d'activité de la CCGT.
4. Délibération: tarif cantine septembre 2024.
5. Délibération: tableau des emplois.
6. Présentation du permis de l'agrandissement de l'école et de l'ALAE.
7. Présentation du projet de fibre optique sur la commune.
8. Point travaux de voirie.
9. Devis : achat de remorque.
10. Questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte à 20 heures 35

1. APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 21 MAI 2024

Monsieur le maire revient sur le compte rendu de la précédente réunion.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

2. DELIBERATION: FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS 2024.

Monsieur le maire présente le tableau des attributions de compensation pour l'année 2024. Pour la commune de Frégouville, l'attribution est de -10 500 euros. Pour 2023, elle était de -11 737 euros donc une charge moins importante pour la commune de 1237 euros.

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

3. DELIBERATION: PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCGT.

Monsieur le maire présente le compte rendu d'activité de la CCGT. C'est un document qui retranscrit toutes les activités de la CCGT sur l'année précédente.

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

4. DELIBERATION: TARIF CANTINE SEPTEMBRE 2024

Monsieur le maire présente la proposition de hausse de tarif de la société de prestation de portage de repas NEWREST. La hausse sur les repas est de l'ordre de 2,73%. Concrètement nous passerions d'un cout de repas pour la collectivité de 3,09 euros pain non compris à 3,21 euros pain non compris. Après discussion une proposition de prix à 3,25 euros pain compris est proposé. Monsieur le maire rappelle que le contrat en cours avec la société NEWREST se termine en fin d'année scolaire.

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

5. DELIBERATION: TABLEAU DES EMPLOI

Monsieur le maire nous fais part que conformément à LOI n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, nous devons mettre à jour notre tableau des emplois.

En effet il y a un changement de catégorie pour notre secrétaire de maire Sabrina Montagnese. Ainsi elle passe de la catégorie C dans laquelle elle est actuellement à la catégorie B. L'impact au niveau du salaire est minime.

Nous en profitons aussi pour mettre notre tableau des emplois à jour pour Jean Marc Fagolle, agent d'entretien. Il était stipulé un contrat 16H semaine sur le tableau des emploi alors que son contrat est de 17 H semaine

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

6. PRESENTATION DU PERMIS D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE ET DE L'ALAE.

Monsieur le maire nous présente l'avancement du projet d'agrandissement de l'école et de l'alae.

- le permis de construire a été accordé le 08/09/2024
- l'appel d'offre a été déposé et mis en ligne le 19/09/2024, il comporte 11 lots
- la parution officiel sur les journaux officiels a lieu le 25/09/2024
- le fin de retour des offres est prévu pour le 18/10/2024 à 12 h
- la commission travaux se réunira le 18/10/2024 après midi pour étudier les offres

Pour information le coût de parution de l'appel d'offre sur LA DEPECHE, s'élève à 900 euros

7. PRESENTATION DE PROJET DE FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Monsieur le maire nous présente une carte (en annexe) avec visualisation des lignes aériennes et enterrées prévu pour acheminer la fibre optique dans chaque foyer.

Un listing est constitué également pour identifier les foyers où un besoin de raccordement en partie privé est nécessaire. Celui ci sera communiqué à l'entreprise de travaux d'enfouissement des réseaux pour faire bénéficier un prix négocié aux habitants concernés.

8. POINT TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le maire nous informe que les travaux de voirie prévus débiteront le 25 septembre 2024 route de Monferran Savès puis se poursuivront route de Giscaro. Pour celle ci un arrêté communal est en vigueur pour permettre au bon déroulement des travaux. Par la suite sera effectué le point à temps puis le nettoyage de fossé.

9. DEVIS: ACHAT REMORQUE

Notre agent d'entretien nous a fait part d'un besoin d'une remorque tractée afin de faciliter le ramassage des feuilles et déchets verts. Un premier devis a été fait par l'entreprise CAMPANINI pour un montant de 663 euros. Il est proposé de demander un autre devis sur un autre modèle et à une entreprise différente.

10. QUESTIONS DIVERSES

Le club de tennis de Frégouville par l'intermédiaire de son président nous a fait part d'un projet. Au vu du peu de fréquentation du terrain de tennis, un projet de transformation de celui ci en City stade serait à étudier. Dans un premier temps nous allons nous pencher sur les différentes solutions envisageables, les solutions de financements puis nous en reparlerons au prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Liste des délibérations prises lors de la séance du 23/09/2024

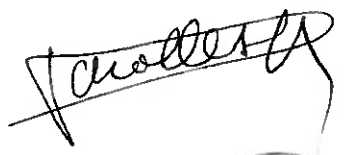
Délibération: fixation des attributions de compensation 2024.

Délibération: présentation du rapport d'activité de la CCGT.

Délibération: tarif cantine septembre 2024

Délibération: tableau des emplois.

Darolles Jean-Claude
Signature




Dupoux Florian

